

● (1410)

LE PARLEMENT

LA 13^E RENCONTRE DES PARLEMENTAIRES CANADIENS ET EUROPÉENS

M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, en début de semaine j'avais le plaisir de participer en tant que délégué du Parlement canadien à la 13^e rencontre annuelle des parlementaires canadiens et européens.

Monsieur le Président, de cousins d'hier, nous sommes devenus des amis aujourd'hui et, grâce aux séances de travail et de discussion que nous avons eues ensemble, nous pourrions demain comprendre les désirs et les besoins de chacun et travailler ensemble à arriver à des solutions qui seront profitables aux deux groupes.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA SITUATION DES PERSONNES ÂGÉES APRÈS LE BUDGET

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, j'aimerais expliquer à tous les députés de cette Chambre et à vous aussi, monsieur le Président, quel est le budget mensuel des personnes âgées à qui le ministre des Finances (M. Wilson) demande un sacrifice.

Tout d'abord, ces personnes-là reçoivent \$605.20 par mois. Le coût du loyer est de \$240 par mois; l'électricité est de \$21.47 par mois; le chauffage est de \$57 par mois; le téléphone est de \$17; les assurances pour le feu, vol et vie coûtent \$20.83; la taxe d'eau coûte \$5; la nourriture leur coûte \$216.50 par mois, \$50 par semaine, \$2.40 par repas.

Monsieur le Président, si on fait l'addition, il leur reste seulement \$27.40 par mois. Pour ces \$27.40 par mois, ils doivent s'acheter des vêtements, des médicaments non couverts par la carte, payer les soins dentaires, les lunettes, l'entretien ménager, la réparation d'appareils ménagers, le transport, les journaux et les loisirs.

Monsieur le Président, j'aimerais bien que le ministre des Finances, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) et le très honorable premier ministre (M. Mulroney) disent aux personnes âgées à quel endroit elles vont couper dans leur budget. Est-ce qu'elles vont couper les repas, est-ce qu'elles vont annuler leurs assurances?

Monsieur le Président, je pense que c'est odieux de demander à nos personnes âgées, qui ont bâti ce pays, de faire des sacrifices encore une autre fois.

* * *

L'ÉNERGIE

LA SITUATION D'UN DÉTAILLANT D'ESSENCE

M. Vincent Della Noce (Duvernay): Monsieur le Président, un cas tout particulier vient d'être porté à mon attention: Un propriétaire de 10 postes d'essence se situant à Hamilton, Guelph, Oakville, Mississauga et Kingston, un distributeur indépendant bien établi et fonctionnant depuis huit ans avec

Questions orales

ses 120 employés et son volume de ventes de plus de 14 millions de gallons par année, se trouve depuis 1982 dans une situation commerciale fort précaire. Forcé de fermer sept de ses postes de distribution au cours de ces trois dernières années, il vient de subir récemment un coup encore plus dur. Et bien que cela puisse paraître à peine croyable, le distributeur en question doit acheter de l'essence pour son commerce de la compagnie Sunoco, son fournisseur principal, qui lui vend ce produit à 1½c. plus cher qu'elle ne le fait dans ses propres postes au détail.

En conclusion, monsieur le Président, il ne me reste qu'à dire que le propriétaire en question est déjà perdant et il est prêt tout simplement à fermer ses portes. Selon ses propres paroles, et je cite:

[Traduction]

Il est inconcevable qu'une chose pareille se produise dans un pays qui est censé appuyer les droits et les libertés des gens. Il n'existe aucun contrôle et les propriétaires indépendants ont le couteau sur la gorge.

Le problème est grave dans le sud de l'Ontario. Pour l'instant, les grosses compagnies peuvent baisser leur prix de vente ou fournir quelque autre avantage à leurs filiales, tandis que les propriétaires indépendants sont laissés pour compte et perdent leur chemise, sinon tout leur avoir.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PENSIONS

L'INDEXATION—LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE AU COURS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'attends déjà depuis un certain temps l'occasion de poser au premier ministre une question se rapportant au budget. C'est une question qui lui a déjà été posée à la Chambre et qui a été posée à maintes reprises au ministre des Finances et au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le 26 juillet dernier, à Sherbrooke, le premier ministre a assuré à son auditoire qu'il avait fermement l'intention:

... de rétablir l'indexation intégrale des pensions de vieillesse au coût de la vie.

Ce sont ses propres paroles.

Dans ces conditions, pourquoi le gouvernement a-t-il violé cette promesse dans le budget? Le premier ministre a certainement entendu ce que les personnes âgées et tous les Canadiens ont dit à propos du fait que le gouvernement avait violé cette promesse faite aux retraités et aux personnes âgées. Le premier ministre voudrait-il profiter de l'occasion pour confirmer l'engagement qu'il avait pris envers les Canadiens en juillet dernier et pour annoncer le rétablissement de l'indexation des pensions de vieillesse?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'état des finances publiques de notre pays est un très grave problème pour les personnes âgées et tous les Canadiens.